

12 Avenue Armand Daney
34660 Cournonterral
Tel : 04 67 85 00 11
Site : www.ville-cournonterral.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

DECISION DU MAIRE n°2023/11

Vente d'un véhicule Peugeot 308 immatriculé DR-744-YR

Le Maire de COURNONTERRAL :

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales selon lequel le Conseil Municipal peut déléguer certaines de ses attributions au Maire pour la durée de son mandat ;

Vu l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°D2021-45 du conseil municipal du 25 septembre 2021, accordant au Maire de la Commune, pour la durée de son mandat, délégation de pouvoirs, en application des articles du CGCT susnommés ;

Considérant l'offre de la société Pallas Auto, route de Campagnan 34230 Paulhan d'acquérir le véhicule Peugeot 308 immatriculé DR-744-YR pour la somme de 4500 euros TTC ;

DECIDE

ARTICLE 1 :

De vendre à la société Pallas Auto, route de Campagnan 34230 Paulhan le véhicule Peugeot 308 immatriculé DR-744-YR pour la somme de 4500 euros TTC.

ARTICLE 2 :

De sortir le bien n°1109 de l'inventaire de la Commune.

Fait à COURNONTERRAL, le 13 avril 2023

Le Maire,

William ARS

